



Syndicat Mixte de Besançon et de sa Région
pour le Traitement des Déchets

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

PLPDMA 2016-2020

RAPPORT FINAL

Avec la participation de



INTRODUCTION

Faisant suite au premier Programme Local de Prévention des déchets (2010-2015), le SYBERT a adopté en décembre 2016 son deuxième Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (2016-2020). L'ensemble des actions du PLPDMA 2016-2020 a également été inscrit et validé dans le programme « Territoire zéro déchet zéro gaspillage » porté par le SYBERT dans le cadre d'un CODEC signé avec l'ADEME en 2017.

Une dynamique s'est mise en place autour de ce programme et de nombreuses actions ont été menées. L'action-phare de ce programme a porté sur un développement accru des actions en matière de couches lavables et ce, vers tous les publics.

Deux grands événementiels sur la réparation et le réemploi, organisés en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ont ponctué le programme en 2017 et 2019.

Enfin, l'équipe du service prévention a œuvré pour animer l'ensemble du territoire du SYBERT en matière de sensibilisation à la prévention, et des visites du Pôle de Valorisation des Déchets se sont intensifiées.

A. ELABORATION DU PROGRAMME LOCAL D'ELABORATION DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS ET ASSIMILES

A.1 Mise en place d'une Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

Conformément au décret du 8 juin 2015 qui rend obligatoires les Programmes Locaux de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), le SYBERT a travaillé à l'élaboration d'un second PLPDMA. Une 1ère réunion a été organisée le 31 mai 2016, pour installer la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, et présenter le bilan du PLPDMA 2010-2015.

La commission consultative est composée de différents membres :

- des élus de la Commission Prévention-Compostage du SYBERT
- les Vice-Présidents déchets élus au sein des communautés adhérentes au SYBERT
- les techniciens déchets des adhérents du SYBERT
- les partenaires institutionnels (ADEME)
- les partenaires associatifs (Tri, Trivial Compost, CPIE Haut-Doubs, FNE Doubs, Ascomade)
- les agents du SYBERT (service prévention, compostage, communication, ZDZG)

[Annexe 1 : lien vers le diaporama de la CCES n°1 du 31 mai 2016](#)

[Annexe 2 : lien vers le compte-rendu de la CCES n°1](#)

Suite à cette 1ère réunion, une présentation des actions inscrites au PLPDMA est présentée le 3 novembre 2016 à la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et assimilés.

[Annexe 3 : lien vers le diaporama de la CCES n°2 du 3 novembre 2016](#)

A.2 Intégration du PLPDMA dans le TZDZG et validation en Comité Syndical

L'ensemble des actions du PLPDMA 2016-2020 a également été inscrit et validé dans le programme « Territoire zéro déchet zéro gaspillage » porté par le SYBERT dans le cadre d'un CODEC signé avec l'ADEME.

Le PLPDMA 2016-2020 a été adopté lors du Comité syndical du 16 décembre 2016. L'ensemble des actions est présenté en annexe.

Les différents axes intégrés dans ce nouveau programme sont les suivants :

- contribuer à développer l'éco-exemplarité sur le territoire,
- poursuivre le système de prêt des gobelets réutilisables,
- développer l'utilisation de couches lavables,
- contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire,
- favoriser le recours à la réparation d'objets (programme Repar'Acteurs de la CMA),
- contribuer à l'utilisation de "déchets" comme ressources (Café des Pratiques),
- contribuer à améliorer le tri et le recyclage des déchets dangereux,
- développer la sensibilisation des publics via les équipements du SYBERT,
- contribuer à la sensibilisation des professionnels sur la prévention et la gestion des déchets.

Les actions ont été intégrées dans les différents piliers de l'économie circulaire.

A.3 Moyens humains dédiés au sein du service prévention

Fin 2016, deux animatrices sont venues renforcer le service prévention, ce qui porte à 4 l'effectif du service : un responsable du service et 3 animatrices.

Ces dernières accueillent le public dans nos installations et parcourent le territoire à la rencontre des habitants.

En 2016 et 2017, les animations scolaires sont réalisées en régie, à l'exception des animations spécifiques sur le compostage dans les écoles primaires de Besançon disposant d'un composteur (dispensées par Trivial Compost)

Les animations dans les fêtes de quartier et de village sont effectuées en régie ou par les associations TRI et Trivial Compost.

En 2019, le service a fonctionné en effectif réduit équivalent à 3 ETP dont 1 ETP arrivé en mars 2019.

En 2020, le service a fonctionné en effectif réduit équivalent à 2,2 ETP sur les 4ETP.

A.4 présentation du bilan final du PLPDMA du 28 janvier 2021

Le bilan du PLPDMA a été présenté à la CCES le 28 janvier 2021.

[Annexe 4 : lien vers le diaporama de la CCES du 28 janvier 2021](#)

[Annexe 5 : lien vers le compte-rendu de la CCES](#)

B. MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU PLPDMA

L'ensemble du plan d'actions du programme (PLPDMA 2016-2020) se trouve à la fin du rapport.

B.1 Approvisionnement durable : contribuer à développer l'éco-exemplarité sur le territoire

Cette action n'a pas abouti. Le SYBERT a souhaité travailler sur sa propre éco-exemplarité avant de promouvoir cette démarche auprès de tiers.

Un travail sur l'éco-exemplarité a été mené par la responsable du projet TZDZG en 2019. Il est en cours actuellement.

B.2 Economie de la fonctionnalité : Poursuivre l'utilisation des gobelets réutilisables



Rappel de l'objectif :

réduire le volume de gobelets jetables utilisés dans les manifestations

Indicateur de résultats SYBERT :

100 structures qui empruntent

	2016	2017	2018	2019 (4 mois de service)	2020
Nbre de prêts	92	124	99	23	Arrêt du prêt
Nbre de gobelets	85 000	108 000	76 000	15 000	
Prestation de lavage (€ HT)	0 €	1 345 €	7 824 €	1 700 €	0 €

Les emprunteurs sont issus de structures domiciliées à 41% dans la Ville de Besançon contre 59% dans les autres communes du SYBERT.

Le suivi détaillé des emprunteurs depuis cette date nous fournit quelques informations :

Typologie	% des prêts
Fête, inauguration...	41
Manifestation sportive	20
Manifestation culturelle	19
Ecole	16
Vide-grenier	4

La blanchisserie du Refuge assure la gestion du service de prêt en 2016. Le financement du service est basé sur l'encaissement des gobelets non restitués, ces derniers étant cautionnés à 1€ l'unité. Ce système financier n'est pas viable et la blanchisserie met un terme au partenariat en mars 2017.

En avril 2017, le SYBERT lance une consultation et attribue le marché pour la location et le lavage à Fiesta-Avenue (Ecole-Valentin) qui assure la gestion du service jusqu'en avril 2019.

Ce prestataire a fortement augmenté ses coûts de gestion en juillet 2018 (coût de gestion supérieur au coût d'achat d'un gobelet neuf). Les élus du SYBERT ont pris la décision de mettre fin au marché en avril 2019 et aucun prestataire n'a été identifié pour poursuivre ce service.

En 2018, face à la forte demande, et en prévision de l'arrêt du service de prêt, le SYBERT a proposé aux associations et communes un achat groupé de gobelets à un tarif préférentiel de 25 centimes par gobelet. De nombreuses associations ont bénéficié de cette offre et le SYBERT a commandé d'un stock de 10 000 gobelets pour un montant de 2 295 € HT. Pour continuer à assurer le service, le SYBERT a acheté un stock de 10 000 gobelets neufs en 2019.

Le visuel des gobelets a été réalisé par l'agence de communication Elixir.

Le système d'achat à tarif préférentiel est encore en place en 2020. Le tarif des gobelets est passé à 0,30 € l'unité.

	2018	2019	2020
Nbre de structures ayant acheté des gobelets	24	35	5
Total de gobelets achetés	7 500	9 030	1 450

Pour mémoire, le site internet du SYBERT propose une page dédiée à la réservation des gobelets : https://www.sybert.fr/comment_reduire_mes_dechets/j_agis_au_quotidien/gobelets_reutilisables/

B.3 Consommation responsable : développer l'utilisation des couches lavables

- ❖ Action 1 : Développer le réseau des relais professionnels et poursuivre le prêt du kit d'essai gratuit de couches lavables

a) Réalisation d'une plaquette de communication sur le kit de prêt (janvier 2017)

Une plaquette a été réalisée en 2016 pour les familles, mettant en avant les avantages économiques et environnementaux des couches lavables. Elle a été adressée par courrier le 16 janvier à 100 professionnels du territoire SYBERT : crèches, sages-femmes, PMI, relais assistantes maternelles... Elle a également été déposée dans les magasins de puériculture et les magasins bio, et transmise au fil des rencontres.



Après l'envoi du document, un contact direct a été pris par Alexandra GRIVEL – consultante pour le SYBERT - auprès des sages-femmes et des magasins, pour proposer un rendez-vous et échanger sur les services proposés par le SYBERT.

Lien vers le service de prêt du kit sur sybert.fr :

https://www.sybert.fr/comment_reduire_mes_dechets/j_agis_au_quotidien/les_couches_lavables/

b) Amélioration du modèle local de couche lavable (mai, juin, juillet 2017)

Une enquête a été réalisée dans les crèches utilisant les couches lavables de la Blanchisserie du Refuge, et l'un des points d'amélioration concernait le modèle de couches conçu et fabriqué par la Blanchisserie du Refuge.



Pour avancer sur ce sujet, plusieurs réunions ont eu lieu : 1^{ère} réunion le 1^{er} juin entre le SYBERT et la Blanchisserie, 2^{ème} réunion le 3 juillet impliquant également plusieurs personnes des crèches utilisatrices des modèles (micro-crèche de Quingey, crèches bisontines Artois et Epoisses) et la Direction Petite Enfance de la Ville de Besançon.

Des prototypes ont été présentés et testés durant trois mois avant d'être validés par les professionnels de la petite enfance. Les nouveaux modèles sont aujourd'hui disponibles dans le kit proposé aux familles.

c) Actions de sensibilisation des familles

De nombreuses animations sont réalisées chaque année pour informer les familles :



- ✓ Animation au sein de la Polyclinique
- ✓ Salon Bio & Co
- ✓ Semaine Mondiale pour l'Allaitement maternel (SMAM)
- ✓ Journée des familles à l'UDAF
- ✓ Rallye du développement durable en juin

Une campagne d'affichage sur le réseau JC Decaux a eu lieu du 30 octobre au 6 novembre 2019, avec 33 panneaux sur l'ensemble de l'agglomération bisontine.

d) Prêt gratuit d'un kit d'essai et location de couches lavables

Rappel de l'indicateur : augmenter le nombre de familles qui testent les lavables
Rappel de l'objectif : 60 prêts de kits testés par an

Le SYBERT poursuit son accompagnement à l'utilisation des couches lavables auprès des familles et dispose, dès 2018, de 10 kits d'essai prêtés gratuitement pendant un mois. Un nouveau modèle fabriqué en France (Hamac) a intégré le kit, qui comprend désormais 10 modèles différents. Les deux permanences mensuelles sont animées par l'association Coccinelle, alternativement au Logis 13 Eco et à la maternité de la polyclinique de Franche-Comté.

En 2019 a été réalisé un document de présentation des modèles de couches lavables. Ce document est consultable sur le site internet du SYBERT :

<https://www.sybert.fr/wp-content/uploads/2019/02/Couches-lavables-detail-des-modeles.pdf>

En parallèle, un service de location de changes lavables (fabriqués par la Blanchisserie du Refuge) a été mis en place en février 2018.

	2016	2017	2018	2019	2020
Nbre de kits prêtés	28	33	39	78	40
Nbre de kits loués (cumulés)	//	//	6	21	30

Origine géographique des familles (pour le prêt des kits d'essai)	%
Besançon	45
Grand Besançon Métropole (hors Besançon)	31
Loue Lison	22
Val Marnaysien	2

e) Rencontre avec les Restos du Cœur (2018)

Les Restos du cœur ont sollicité le SYBERT pour proposer des couches lavables à leurs bénéficiaires. Après échange, l'association a décidé de ne pas donner suite à cette demande, du fait de contraintes liées au financement du service (gestion de chèques de caution notamment).

❖ **Action 2 : Poursuivre la sensibilisation des professionnels & futurs professionnels de la petite enfance**

Rappel de l'objectif : permettre un relais d'information des professionnels vers les parents
Indicateur SYBERT : 4 actions de sensibilisation/an

a) Actions vers les professionnels

- ✓ *Réalisation d'une plaquette de communication « Une crèche éco-responsable ? Lancez-vous ! » (avril 2017)*



Dans le cadre de ses actions en faveur de la réduction des déchets, le SYBERT encourage l'utilisation des changes lavables auprès des particuliers, mais aussi auprès des professionnels. C'est pourquoi une plaquette d'information à destination des crèches a été éditée.

Celle-ci décrit l'accompagnement gratuit et sur-mesure proposé par le SYBERT pour les établissements qui souhaitent donner une dimension éco-responsable à leur structure, et notamment se lancer dans l'aventure des changes lavables. Cet accompagnement se déroule en plusieurs phases : présentation des enjeux auprès du gestionnaire, échanges avec l'équipe, visite d'une structure d'accueil ayant déjà mis en place les changes lavables, réflexion globale sur l'organisation et mise en œuvre d'une phase-test...

Pour cette dernière, des kits d'essai de couches lavables (différents modèles ou tailles) sont prêtés aux crèches et aux assistantes maternelles, dans le cadre d'une convention de partenariat. Cette plaquette a été adressée à toutes les crèches du territoire, soit 44 structures. Elle est également téléchargeable sur le site du SYBERT :

https://www.sybert.fr/wp-content/uploads/2018/01/depliant_accompagnement_creches.pdf

- ✓ *Sensibilisation des sages-femmes et des pédiatres en 2018*

Tous les pédiatres libéraux et les sages-femmes du territoire ont reçu un mail les informant des actions du SYBERT et leur proposant une visite afin de déposer dépliant et modèles de couches lavables. 8 ont répondu favorablement sur les 33 identifiés.

- ✓ *Développement d'un partenariat avec la maternité de la Polyclinique de Franche-Comté*

La sensibilisation des professionnels se fait pas à pas. La maternité a souhaité, dans un premier temps, accueillir une des deux permanences « prêt de kit d'essai » sur place. Ainsi, un jeudi par mois, la maternité nous accueille pour une permanence depuis septembre 2019. Les sages-femmes ont été sensibilisées et distribuent les déliants « prêt de kits d'essai » aux mamans lors du rendez-vous de suivi prénatal.

- ✓ *Organisation d'un forum à destination des professionnels de la petite enfance*

Un forum dédié aux professionnels de la petite enfance a été organisé le 6 décembre.

Les objectifs étaient de :

- valoriser les expériences du territoire ;
- mieux comprendre les enjeux liés à la mise en place des couches lavables au sein d'une structure d'accueil du jeune enfant ;
- stimuler les initiatives nouvelles ;
- réunir professionnels engagés et experts (pédiatre et psychomotricienne) autour d'une table ronde.

Plus de 300 professionnels ont été conviés (gestionnaire de crèches, professions médicales et paramédicales (sages-femmes, infirmières puéricultrices, pédiatres), assistantes maternelles, étudiants, professionnels de la CAF et de la PMI).

Cette 1ère édition a rassemblé près de 55 participants et 4 projets de micro-crèches en « couches lavables » ont émergé. Les discussions sont en cours pour les accompagner dans leur démarche.



✓ *Outils de communication*

- Création d'une cartographie recensant les établissements professionnels utilisateurs de couches lavables (maternité, crèche, assistante maternelle) sur les régions Bourgogne Franche-Comté et Grand-Est. Près de 50 établissements ont été recensés.



- Réalisation d'une vidéo sur le fonctionnement d'une crèche en couches lavables (crèche Artois de Besançon) et présentation de l'accompagnement proposé par le SYBERT. Cette vidéo est consultable en ligne :

https://www.sybert.fr/comment_reduire_mes_dechets/j_agis_au_quotidien/les-couches-lavables-en-milieu-professionnel-aussi/

b) Actions vers les futurs professionnels

✓ *Sensibilisation à l'IRTS (décembre 2016)*

La session a ciblé des étudiants en 1^{ère} année d'éducateur de jeunes enfants : groupe de 31 personnes.

✓ *Sensibilisation à l'école d'auxiliaires de puériculture des Tilleroyes*

2 sessions réalisées en janvier et le 29 septembre 2017, 2 sessions sur ½ journée en 2018. Les sessions ont ciblé les étudiants de 1^{ère} année d'école d'auxiliaires puériculture, à raison de 2 sessions par ½ groupe de 15 personnes sur une matinée. La responsable de formation a intégré cette sensibilisation obligatoire dans le cursus. Pas de session en 2019-2020, suite à un réaménagement des programmes. Reprise à la rentrée 2020.

❖ **Action 3 : Poursuivre l'accompagnement des structures d'accueil de la petite enfance à adopter les couches lavables**

Rappel de l'objectif : permettre une mise en place opérationnelle et pérenne
Indicateur de résultat : 2 structures accompagnées /an

✓ *Diagnostic et évaluation du dispositif en crèche par le bureau d'étude INDIGGO*

Aucune structure n'a été accompagnée en 2016 et 2017.

Il s'est avéré qu'il était nécessaire d'évaluer plus finement les actions déjà engagées avant d'envisager un déploiement pérenne. Le SYBERT a confié cette évaluation à INDDIGO, avec pour mission d'analyser les freins techniques et sociologiques. L'étude a consisté à mener des entretiens semi-directifs auprès des équipes utilisatrices des couches lavables dans deux crèches bisontines (Artois et Epoisses). Cette étude a été menée entre septembre 2016 et février 2017.

La réunion de restitution de cette évaluation s'est déroulée en février 2017. Plusieurs axes de progrès ont été identifiés pour améliorer l'utilisation des couches lavables :

- Associer davantage le personnel (prévoir des temps d'échange, transférer les savoirs/les bons gestes aux nouveaux arrivants dans l'équipe, valoriser la démarche et le personnel...)
- Faire évoluer le modèle de couche qui n'offre pas une entière satisfaction (fuites, modèle peu adapté aux bébés potelés...)

C'est sur ce dernier point que nous avons axé notre travail, en partenariat avec la Blanchisserie du Refuge et leur responsable couture. L'objectif est de travailler sur un modèle de couche plus absorbant et moins volumineux, d'étudier la faisabilité d'utiliser de nouvelles matières afin de concevoir un modèle satisfaisant pour le plus grand nombre.

✓ *Poursuite de l'accompagnement des crèches*

Les trois crèches déjà utilisatrices de couches lavables ont été équipées des nouveaux modèles conçus par la Blanchisserie du refuge. Une nouvelle crèche (Bersot) a débuté en couches lavables en septembre 2018. Le SYBERT accompagne les équipes et se rend disponible si nécessaire.

Un mémo « comment bien positionner une couche lavable » a été réalisé pour ces crèches.

En Comité Syndical du 12 décembre 2017, les élus du SYBERT avaient validé la mise à disposition de changes lavables dans les établissements volontaires, en complément d'un accompagnement technique et humain.

6 conventions ont été signées avec des crèches pour la mise en place de changes lavables :

- Crèche municipale Bersot à Besançon (2018)
- Crèche municipale Saint-Claude à Besançon (2019)
- Crèche municipale Battant à Besançon (2019)
- Crèche municipale Montrapon à Besançon (2020)
- Micro-crèche Bébés Chouettes à Besançon (2019)
- Micro-crèche La Cabane des jeunes pousses à Besançon (2020)

❖ Action 4 : Réflexion et mise en place d'un service de location-lavage de couches lavables

a) Réaliser une étude technique sur la mise en place d'un service de location-lavage de couches (modalités techniques, portage, modèle économique) et parallèlement, le tester sur un secteur géographique et/ou auprès des crèches (pendant 6 mois)

Rappel de l'objectif : identifier et valider une solution technique ; tester la formule auprès d'un panel restreint de familles

- En 2017, 3 réunions de travail en interne ont été programmées (Direction + responsable prévention + responsable ZDZG) pour peaufiner la configuration technico-économique d'un service.
- Par ailleurs, des échanges téléphoniques ont eu lieu avec des structures proposant ce service de location-lavage en France et à l'étranger :
 - en Belgique : « EcoTribu »
 - en Suisse : « Eco couches » (24 janvier 2017)
 - à Nancy : association « Bou de Nature »
- Le SYBERT a également organisé la visite d'une maternité en Alsace (5 avril 2017).
- En 2018, nous avons prévu d'effectuer un voyage d'étude en Allemagne, pour découvrir des services de location-lavage de couches lavables qui fonctionnent notamment à Berlin. Il est finalement apparu que nous n'étions pas suffisamment mûrs pour avancer sur ce sujet. Il reste encore beaucoup de questions et d'incertitudes (porteur de projet, logistique...). Ce voyage d'étude a été reporté à l'année 2020 et orienté vers Alençon, où une structure d'insertion (Blanchisserie) a développé une offre de location-lavage pour les particuliers et la maternité. Cette visite a eu lieu le 18 février 2020. Nous avons pu visiter le service dédié à la location-lavage de couches (service à part de la blanchisserie), rencontrer les agents affectés à cette mission, découvrir les modalités d'organisation interne, participer à une tournée de collecte, découvrir l'aménagement réalisé au sein de la maternité pour la gestion des couches. A ce jour, une cinquantaine de familles utilise le service.

A ce stade, aucune solution technique n'a été validée par le SYBERT.

B.4 Consommation responsable : contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire

❖ Action 1 : Promouvoir le gourmet bag sur le territoire auprès des restaurateurs & des ménages

Rappel de l'objectif : développer l'offre et l'utilisation de gourmet bags sur le territoire
Indicateur de résultat : +15 restaurateurs par an

a) Courrier aux restaurateurs



**Osez
le gourmet
bag**
Demandez-le à votre restaurateur et
rentrez chez vous avec votre repas !

Afin d'augmenter le nombre de restaurants partenaires, le SYBERT a relancé l'opération « Gourmet bag » initiée en 2015. Concrètement, un courrier spécifique a été adressé à tous les restaurateurs, avec l'appui de la CCI du Doubs pour un listing exhaustif.

Ce courrier a donc été co-signé avec la CCI, mais aussi avec l'UMIH 25, dont la fédération nationale soutient la démarche auprès des restaurateurs.

Sur l'année 2017, 15 nouveaux restaurateurs se sont engagés et proposent le gourmet bag à leurs clients.

Au total, on dénombre 50 restaurateurs répartis sur tout le territoire du SYBERT ; malgré l'intégration de nouveaux restaurateurs, le chiffre total reste identique à celui de 2016, dans la mesure où plusieurs d'entre eux ont fermé leurs portes ou changé de propriétaires.

Tous ces restaurateurs sont inscrits dans le réseau national Gourmet Bag :

https://www.sybert.fr/comment_reduire_mes_dechets/le_gourmet_bag_debarque_au_restaurant/

b) Conférence de presse (le 9 juin 2017)

Une conférence de presse sur le Gourmet Bag, avec Préval Haut-Doubs, a été organisée au restaurant « La Source du Val » à Pierrefontaine-les-Varans ; l'objectif était de montrer que cette démarche, déjà présente sur le territoire du SYBERT depuis 2015, prend de l'ampleur et s'exporte dans un territoire limitrophe.



c) Recherche d'un prestataire pour l'achat de « gourmet bag » (2018)

En 2018, suite à la cessation d'activité de l'entreprise « Take Away », le SYBERT s'est retrouvé en rupture de stock de gourmet bags.

Un travail avec les syndicats de traitement des déchets de Franche-Comté et l'Ascomade a été mené pour trouver un prestataire local : 3 prestataires susceptibles de produire des boîtes ont été identifiés, mais les quantités à commander étaient trop élevées pour obtenir des tarifs compétitifs.

Aussi, à ce jour, le SYBERT ne fournit plus de gourmet bags aux restaurateurs. Nous continuons de promouvoir le concept auprès des usagers lors de l'accueil des visiteurs au centre de tri, de nos ateliers « zéro déchet » ou des autres rencontres qui ont lieu tout au long de l'année.

d) Evolution de la réglementation

La loi Agriculture et Alimentation rend le gourmet bag obligatoire à partir du 1er juillet 2021. Par manque de moyens humains, le SYBERT n'a pas réalisé d'actions complémentaires en 2019 et 2020 sur ce sujet.

❖ **Action 2 : Identifier les actions existantes de lutte contre le gaspillage pour les familles en précarité et y contribuer**

Rappel de l'objectif : sensibiliser les familles en précarité
Indicateur de résultat : 2 / 3 sessions par an

a) Sensibilisation des bénéficiaires du CCAS

La Direction Hygiène Santé (DHS) de la Ville de Besançon a élaboré en 2017 un projet global « De la fourche à la fourchette, la santé en cuisinant », dont l'objectif est de sensibiliser à l'importance du choix du consommateur pour sa santé et le respect de l'environnement : passer du consommateur au « consomm'acteur ». Le projet s'expérimente sur 3 ans et s'articule autour de 6 modules différents pour deux types de publics : les enfants (9-10 ans) et les adultes (CCAS).

Un comité technique s'est mis en place avec de nombreux partenaires : Les jardins de cocagne, l'association « Question de goûts », Benoit Rotchi, Erasmus Student Network, le SYBERT et la Direction Hygiène-Santé de la Ville de Besançon.

Chaque partenaire devait proposer une ou deux interventions. Concrètement, le SYBERT a animé 2 ateliers de deux heures :

Atelier 1 sur le compostage le 26 octobre :

- Découverte du compostage et visite d'un site de compostage collectif : le chalet de compostage Olaf Palme. 8 adultes ont participé à cette visite.

Atelier 2 sur la cuisine anti-gaspi le 14 décembre 2017 à la Maison de quartier de Palente :

- Représentations initiales à l'oral sur la thématique
- Photo-langage pour cibler les différents pôles du gaspillage alimentaire
- Echanges et précisions sur DLC/DLUO
- Atelier rangement du frigo à partir d'une structure pédagogique grandeur nature

12 adultes ont participé à cet atelier



Ce projet s'est poursuivi en 2018 et 2019 lors d'ateliers avec une classe de l'école Jean Macé (Besançon).

b) Animation autour du gaspillage à la Maison de quartier de Montrapon (27 octobre 2017)

Dans le cadre d'un projet global sur la cuisine mené au sein de la Maison de quartier, huit personnes ont participé à cette animation.

Les actions en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire ont concerné à la fois les professionnels (gourmet bag) mais aussi les publics en situation de précarité à travers nos partenaires (maisons de quartier, CCAS), en réponse à leur sollicitation.

B.5 Allongement de la durée d'usage : favoriser le recours à la réparation

❖ Action 1 : Participer à l'action de la CMA sur les artisans « Répar'acteurs »

Rappel de l'objectif : diffuser les messages sur l'allongement de la durée d'usage

Indicateur de résultat : 30 réparateurs sur le territoire



La plaquette « Répar'acteurs » de la CMA est mise à disposition du public à l'accueil du SYBERT (locaux de la City) et proposée aux visiteurs lors de l'accueil au Centre de tri.

On dénombre aujourd'hui 50 artisans répar'acteurs sur le territoire du SYBERT.

❖ Action 2 : Organiser un événementiel par adhérent pour promouvoir les activités réemploi/réparation auprès du grand public

Rappel de l'objectif : contribuer à faire connaître les activités de réemploi et les acteurs du territoire

Indicateur de résultat : 1 événementiel organisé

a) Evènementiel 2017

Cet événement s'est déroulé pendant la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD), à l'occasion du salon « Talents et Saveurs » à Micropolis, en partenariat avec la Chambre des métiers et de l'Artisanat de Franche-Comté.

Cette grande manifestation a connu un vif succès : au cours des 3 jours du salon, près de 1 500 visiteurs ont parcouru le village animé par le SYBERT et ses 8 partenaires (Tri, Emmaüs, ENVIE, Café des pratiques, Eco-Mobilier, Fab Lab des Fabriques, les Francs-cartons, Institut des Beaux-Arts) ainsi que 20 artisans Répar'Acteurs membres de la Chambre des Métiers.

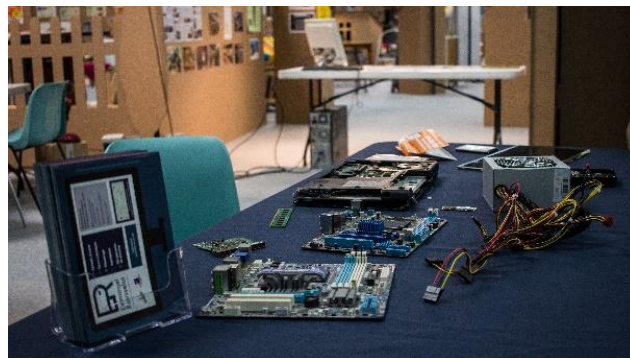
Les objectifs pour le SYBERT étaient les suivants :

- sensibiliser les consommateurs au recours à la réparation
- informer sur l'offre de réparation locale
- soutenir les initiatives d'auto-réparation
- mieux faire connaître la filière du réemploi au grand public
- mettre en valeur le don et l'achat de biens d'occasion auprès des structures de l'ESS



Pour communiquer sur le Village du réemploi et de la réparation, de nombreux supports de communication ont été utilisés : presse papier, presse en ligne, abribus, vidéos, radios, communiqué de presse, site internet, page Facebook...

[Lien vers le reportage réalisé par Diversion](#)



b) Evènementiel 2019

En 2019, le SYBERT a organisé la 2^{ème} édition du « Village de la réparation » avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Doubs, à l'occasion du salon « Talents et Saveurs » à Micropolis du 15 au 17 novembre 2019.

Le SYBERT a invité des partenaires associatifs qui ont pu faire connaître leurs activités liées à la réparation ou au réemploi. Des stands d'information et des animations ont été proposés au public tout au long des trois jours. Étaient présents :

- * les acteurs du réemploi (Tri à Quingey, ENVIE) ;
- * des associations (Vélo campus, Café des pratiques, SCOPS, Zéro Déchet Besançon) ;
- * le « Fab Lab » du Grand Besançon.

Le SYBERT a créé pour l'occasion un jeu sur les alternatives aux achats de produits neufs, « la marelle des achats » et a proposé des fiches d'information pour allonger la durée de vie de nos appareils électroménagers (fer à repasser, lave-linge, lave-vaisselle, four à micro-onde, réfrigérateur, machine à café, vêtements...). Un quizz sur l'obsolescence programmée a été imaginé et une exposition sur la réduction des déchets créée par « Zéro waste France » a été présentée. L'autre moitié du stand était réservée aux couches lavables pour bébés. Le stand SYBERT a accueilli environ 300 personnes, contre plus de 1 000 personnes lors de la précédente édition en 2017. Malgré ce bilan mitigé, nous avons eu des retours positifs de parents pour tester les couches lavables.

B.6 Allongement de la durée d'usage : contribuer à l'utilisation des « déchets » comme ressources

- ❖ **Action 1 : Participer au projet du Café des pratiques : ouverture d'une boutique "bricotrie", avec collecte de "matériaux déchets" issus d'activités professionnelles et vente comme ressources pour des créations**

Rappel de l'objectif : capter des gisements de déchets de professionnels et fournir des ressources

Le SYBERT a contribué financièrement à hauteur de 4000 € – sur le budget du Programme Local de Prévention 2016 – pour le démarrage du projet de « Base des pratiques » en 2017. Ce projet contribue en effet aux objectifs du SYBERT et de son programme « Zéro déchet, zéro gaspillage », à savoir limiter la production de déchets et en favoriser la récupération/réutilisation.

D'autres collectivités locales ont contribué au financement de ce projet : CAGB (Service environnement dans le cadre du programme TEPOS), Ville de Besançon (Mission développement Durable) ; la CAF a également attribué une somme à ce projet.

Les déchets sont collectés auprès des commerçants du quartier des Chaprais (une soixantaine), auprès de la ressourcerie TRI Quingey, auprès des fournisseurs du Café des pratiques (une dizaine), auprès d'industriels (une trentaine) mais aussi auprès des particuliers.

Bilan :

- 180m³ de déchets récupérés et 90m³ de déchets utilisés ;
- 211 ateliers organisés par le Café des pratiques à partir de matériaux récupérés, soit environ 1500 personnes sensibilisées à la pratique de réutilisation des matériaux récupérés ;
- des matériaux achetés à la Base par des particuliers, des associations, des commerçants, des acteurs du périscolaires...

Le SYBERT a d'une part utilisé des ressources de la base pour les besoins des animations assurées par le Service Prévention, et a d'autre part contribué à faire connaître la Base des pratiques chaque fois que possible (participation au Village du réemploi et de la réparation, contact transmis à certaines entreprises...).



En 2019, l'association du Café des pratiques décide de s'associer à l'arÊTE (ou l'art d'Être Tous Ensemble), une association de création et de diffusion culturelle. Tout comme le Café des pratiques, l'arÊTE porte ce projet dans l'esprit de créer du lien social autour de ses rencontres et ateliers créatifs.

L'arÊTE souhaite adopter deux nouveaux services. Il a tout d'abord besoin d'acquérir des machines-outils afin de pouvoir préparer les ressources à utiliser lors de ses ateliers créatifs (matériaux issus de la

récupération) ; ensuite, il se donne comme priorité d'élargir sa démarche de création hors les murs, notamment en milieu rural. Il s'apprête donc à déployer une version mobile de sa Base des pratiques. Cette diffusion, notamment en milieu rural, est envisagée dans un dialogue avec les acteurs (commune, école, périscolaire, maison de retraite...), l'arÊTE s'adaptant aux besoins définis en amont avec les structures locales.

Ce projet « base mobile » comportera plusieurs niveaux d'intervention possibles :

- ▶ la présentation de la Base mobile avec la simple vente de ressources de réemploi, comme une épicerie ambulante ;
- ▶ la valorisation de la Base mobile avec l'animation d'ateliers ;
- ▶ l'animation d'ateliers ciblés, sans la Base, autour de Kits préparés sur mesure ou de ressources ciblées et éventuellement d'outils (ex : gravure, travail du bois...) ;
- ▶ la réalisation de structures-sculptures s'appuyant sur une action collective avec des ressources, des outils et des animations inscrites dans un projet local (ex : fête, projet d'école...).

Les élus du SYBERT ont décidé de poursuivre leur soutien à ce projet et ont validé le versement d'une subvention de 5000 € à l'arÊTE.

En 2019, l'arÊTE a participé au village du réemploi et a réalisé en 2020 diverses interventions. L'année 2020 a été toutefois contrainte par la présence du coronavirus, qui a empêché la mise en oeuvre des actions de mobilisation prévues auprès du grand public, mais qui a permis la réhabilitation complète de la base des pratiques. L'atelier partagé et la base mobile seront prêtes à démarrer lorsque les conditions sanitaires le permettront.

C'est ainsi que l'association s'est tournée vers le développement de nouveaux outils (jeux et kits interactifs, balades urbaines).

B.7 Gestion des déchets : contribuer à améliorer le tri et le recyclage des déchets dangereux

- ❖ **Action 1 : Poursuivre le concours de collecte de piles dans les écoles et réfléchir à un dispositif pérenne**

Rappel de l'objectif : augmenter la collecte des piles et sensibiliser les enfants sur le tri
Indicateur de résultat : tonnage collecté

Dans le cadre du partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC, le SYBERT a lancé un concours de collecte de piles dans les 130 écoles élémentaires du territoire.

	2016	2017	2018	2019	2020
Nbre d'écoles participantes	16	18	//	20	Pas de concours
Tonnage de piles collectées (tonnes)	10	5	//	6,2	(covid)

Concours 2016 : Les écoles de Noiron, Pirey et Fontaine-Ecu de Besançon ont gagné respectivement 400 €, 300 € et 200 €. Les prix ont été offerts par l'éco-organisme SCRELEC. Au total, ce sont plus de 10 tonnes de piles qui ont été ramassées dans les 16 écoles participantes.



Concours 2017 : L'école intercommunale de Foucherans-Trepot-Tarcenay a gagné le 1er prix (400 €). La maternelle de Besançon Saint-Claude, l'école d'Audeux-Noiron et celle de Recologne ont gagné respectivement 300 €, 200 € et 100 €. Les prix ont été offerts par l'éco-organisme SCRELEC. Au total, plus de 5 tonnes de piles ont été collectées dans les 18 écoles participantes.

Les contenants sont envoyés directement dans les écoles par SCRELEC qui vient ensuite récupérer les piles apportées par les enfants pour les recycler.

En 2018, l'opération de collecte de piles dans les établissements scolaires n'a pas été lancée. Nous avons souhaité débiter le concours en novembre 2017 pour qu'il se déroule sur l'année scolaire 2017-2018, mais l'éco-organisme SCRELEC n'était pas en mesure de nous accompagner sur cette période.

Concours 2019 : 20 établissements ont répondu à l'appel et un total de 6,2 tonnes a été collecté. Les 4 prix ont été respectivement attribués aux écoles de Montferrand-le-Château, Foucherans, Noiron et Chalezeule. Les prix remportés, de 400 à 100€, ont permis de financer un projet scolaire par école.

Le partenariat avec l'éco-organisme SCRELEC fonctionne bien. Aussi, il a été décidé de renouveler le concours chaque année.

Pas de concours organisé en 2020.

❖ **Action 2 : Interventions pédagogiques en collège sur les Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques**

Depuis 2016, tous les collèges ont reçu une proposition d'intervention sur la thématique des Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques (DEEE). Cette thématique est pertinente pour les élèves de collège, grands utilisateurs d'équipements électroniques (téléphone, console de jeu, tablette, etc...).

Le format comprend 2 séances de 2h en classe, suivies d'une visite de terrain chez Demain Environnement à Lons-le-Saunier.

- Séance 1 : qu'est-ce qu'un DEEE, comment l'éliminer, pourquoi est-il important de le recycler ?
- Séance 2 : visite du site de Demain Environnement, collecte et démantèlement des petits appareils en mélange (PAM)
- Séance 3 : que deviennent les matières recyclées, questionnement sur nos modes de consommation avec des chiffres clés

Cette action est intégralement prise en charge par l'éco-organisme ESR/Ecosystèmes, chargé de la collecte et du traitement des DEEE.

Interventions pédagogiques 2016

4 collèges ont répondu favorablement : les collèges d'Ornans, Pouilley-les-Vignes, Notre Dame et Victor Hugo à Besançon, pour un total de 7 classes et 150 élèves.

Interventions pédagogiques 2017

4 collèges ont répondu favorablement : les collèges d'Ornans, Pouilley-les-Vignes, Saint-Vit et Saint-Ursule à Besançon, pour un total de 6 classes et 204 élèves.

Interventions pédagogiques 2018

7 collèges ont fait une demande d'interventions mais seuls 4 établissements ont été retenus pour un total de 7 classes et 160 élèves : 3 collèges de Besançon (Voltaire, Camus et Diderot), le collège de Pouilley-les-Vignes et le collège de Châtillon-le-Duc.

Interventions pédagogiques 2019

Le programme d'interventions a été reconduit au sein de 6 classes (Collèges Voltaire, Proudhon, Stendhal et EREA à Besançon, ainsi que Jean-Jaurès à Saint-Vit et Pompidou à Pouilley-les-Vignes).

Pas d'intervention en 2020



B.8 Valorisation organique : soutenir les projets de poulaillers collectifs et accompagner les porteurs de projets

Rappel de l'objectif : développer la valorisation de biodéchets par l'alimentation animale
Indicateur de résultat : 1 projet soutenu par an

En 2018, le SYBERT a versé une subvention de 450 € à une association aux Auxons pour un projet de poulailler collectif géré par une quinzaine de familles de la commune.

Le SYBERT a été approché par diverses structures pour des projets de poulaillers (Préfecture de Besançon, association à Thise, Antenne Petite Enfance de Besançon), mais aucun de ces projets n'a abouti.

B.9 Actions transversales : développer la sensibilisation des publics via les équipements du SYBERT

❖ Action 1 : Participer au projet Cartes Vertes mené par France Nature Environnement

Rappel de l'objectif : faire connaître l'outil et présenter nos actions

L'action « Cartes Vertes » est un moyen de cartographier toutes les initiatives prises sur le territoire Franc-comtois en faveur de l'environnement et de la solidarité. Elle doit permettre à tous de trouver localement et facilement :

- des actions concrètes pour agir dans ces deux domaines ;
- des contacts de personnes ressources.

Interactive et participative, elle offre aussi à chacun un moyen concret d'agir en signalant les initiatives émergentes. <https://www.cartesvertes.fr/>

Un lien vers le projet Cartes Vertes est visible sur le site Internet du SYBERT [rubrique « nos partenaires agissent »](#)

❖ Action 2 : Poursuivre les animations en milieu scolaire

Rappel de l'objectif : sensibiliser à la prévention, mieux faire connaître le rôle du SYBERT
Indicateur de résultat : 120 interventions par an

	2016	2017	2018	2019	2020
Nbre de classes sensibilisées	63	96	95	38	5
Nbre d'interventions totales	189	288	285	114	10
Nbre d'élèves sensibilisés	1 518	2 243	2 347	910	124

Les interventions scolaires se répartissent sur l'ensemble du territoire auprès des cycles 3 (CE2-CM2). 5 thématiques sont proposées : compostage, gaspillage alimentaire, déchets toxiques, consommation responsable et réemploi-réparation. Pour chaque thématique, la première séance traite du cycle des déchets (collecte et recyclage).

Cette diminution d'activités s'explique par le sous-effectif du service au cours de l'année 2019, qui s'est poursuivi sur le 1er semestre 2020.

❖ **Action 3 : Poursuivre les visites des équipements du SYBERT**

Rappel de l'objectif : sensibiliser à la prévention, mieux faire connaître le rôle du SYBERT
Indicateur de résultat : 50 visites par an

	2016	2017	2018	2019	2020
Nbre de visites grand public	0	10	31	21	4
Nbre de visites groupe constitué	6	47	34	32	2
Nbre de participants	114	934	840	679	73

L'année 2017 a vu le développement massif des visites-découvertes du centre de tri (près de 1 000 personnes). Le public accueilli est varié : écoles, administrations, entreprises, institutions spécialisées, associations...

Des ateliers spécifiques « Zéro Déchets » sont également proposés à la demande de tous types de structures, et notamment dans le cadre d'un partenariat avec la carte Avantages Jeunes.

Les retours des usagers sont très largement positifs. Les visiteurs expriment toutefois leur frustration de ne pas pouvoir entrer au plus près des machines du centre de tri.

En 2018, les séances de découverte du centre de tri ont connu un gros essor sur 2018 et, chaque mois, 3 visites « grand public » et trois visites auprès de groupes constitués étaient proposées.

Pour la 2ème année consécutive, le SYBERT a un partenariat avec le CRIJ et la carte Avantages Jeunes.

Pour les écoles, nous proposons une visite couplée avec l'appartement pédagogique Logis 13 Eco et nous accueillons des scolaires dans le cadre du parcours culturel de la ville de Besançon.

840 personnes ont été accueillies au Pôle de Valorisation des déchets au cours de 65 visites.

En 2019, 53 visites du centre de tri des recyclables, dont 21 visites grand public sur inscription individuelle et 32 en accueil de groupes (établissements scolaires, CDEF, CAF, CHU, associations...). Cela représente 679 inscrits, dont 143 enfants. Le partenariat avec le CRIJ dans le cadre de la carte Avantages Jeunes a été reconduit et permet d'accueillir plus spécifiquement les jeunes entre 8 et 30 ans.

En 2020, la crise sanitaire a stoppé net les visites début mars.

❖ **Action 4 : Poursuivre les animations grand public et manifestations**

Rappel de l'objectif : sensibiliser à la prévention, mieux faire connaître le rôle du SYBERT
Indicateur de résultat : 80 animations par an

	2016	2017	2018	2019	2020
Stand sur manifestations	49	58	47	21	8
<i>Nbre de participants</i>	2 400	5 300	2 700	1 500	146
Ateliers spécifiques vers des groupes constitués	9	17	30	10	6
<i>Nbre de participants</i>	391	769	1 301	232	96
Nbre total de participants	2 790	6 070	4 000	1 730	186

Animations sur le territoire en 2018

67 stands et ateliers ont été proposés sur l'année (stand d'information sur le tri et la prévention des déchets, ateliers pratiques « zéro déchet »), ce qui représente plus de 3 000 personnes.

Pour la 1^{ère} année, le service prévention a proposé des formats « conférence » auprès des habitants des communes (Foucherans et Tarcenay), dans des lycées (lycée Condé) et vers 30 bénévoles de la manifestation Xtrem-sur Loue. 367 personnes ont participé.

Nous proposons également des ateliers « zéro déchet » ouverts à tous au sein du Logis 13 Eco (fabrication de produits ménagers naturels, cuisine anti-gaspillage, fabrication de cosmétiques naturels).

Interventions spécifiques vers les structures hors ménages (programme ZDZG) 2018

Dans le cadre du programme ZDZG, des structures hors ménages ont contacté le SYBERT pour les accompagner sur l'amélioration de la gestion de leurs déchets dits « assimilés ».

En 2018, nous sommes intervenus auprès de Kéolis, la Direction Départementale des Territoires (DDT), l'entreprise BTS et la fondation Arc-en-Ciel et avons sensibilisé environ 500 personnes.

Pour Kéolis, un stand en extérieur a été installé et co-animé avec le responsable Qualité Sécurité Environnement du site. La mise en place du tri et les actions de sensibilisation ont permis de réduire de 2,5 tonnes le poids du bac gris sur 5 mois.

Pour les trois autres structures, nous avons sensibilisé directement les salariés sur leur lieu de travail et avons donné des conseils pour améliorer la collecte des recyclables.

Le SYBERT a signé une convention avec le CROUS de Besançon pour l'accompagner dans une démarche globale de gestion et de réduction des déchets. En 2018, 54 agents du pôle hébergement du CROUS sont venus visiter le centre de tri.

Semaine Européenne de la réduction des déchets 2018

Dans le cadre de cette semaine dédiée à la prévention des déchets, le SYBERT a proposé des ateliers « zéro déchet » d'une durée de 1 à 2h dans les médiathèques du SYBERT (Saint-Vit, Quingey, Ecole-Valentin, Saône) et au CROUS de la Bouloie. Nous avons sensibilisé 80 personnes aux alternatives zéro déchet.

Stand d'information à l'occasion du forum professionnel « Objectifs D » 2018

Le service Prévention a tenu un stand d'information sur les compétences, actions et outils du SYBERT. Nos 3 adhérents étaient également présents à nos côtés.

A cette occasion, une affiche « Comment réduire ses déchets au bureau » a été réalisée et distribuée, et deux ateliers ont été organisés :

- Atelier 1 : Restaurateurs et grande distribution, des solutions pour limiter le gaspillage alimentaire, avec le témoignage du directeur du magasin Leader Price à Ecole-Valentin ;
- Atelier 2 : Sensibiliser vos salariés au tri et à la réduction des déchets, avec le témoignage du responsable QSE de l'entreprise KEOLIS.

Animations sur le territoire 2019

31 animations (stands, ateliers) ont été menées et ont permis de toucher environ 1 700 personnes.

Il s'agit principalement de manifestations (20 ans du SYBERT, Bienvenue aux étudiants, Vers des choix solidaires), de salons (Bio and Co, Village du emploi et de la réparation) et d'ateliers (Logis 13 éco, Fourche-fourchette).

❖ Action 5 : Former les directeurs et animateurs d'ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)

Formation 2016

19 animateurs intervenant sur les temps périscolaires ont été formés à la « prévention et gestion des déchets » au cours d'une ½ journée. Ils ont reçu des outils et jeux clé en main pour proposer des activités ludiques et pédagogiques. Ils sont issus de diverses structures (agents communaux, Francas, Familles Rurales du Doubs, UFCV Doubs) et exercent sur 13 communes (Besançon, Cussey sur l'Ognon, Devecey, Ecole-Valentin, Geneuille, Moncey, Montfaucon, Montferrand le Château, Roche lez Beaupré et Tarcenay).

Formation 2018

Le SYBERT est intervenu dans le cadre du programme de formation de la DDCSPP 25. L'objectif est de sensibiliser les animateurs périscolaires et directeurs d'accueil de loisirs au tri, à la réduction et à la réutilisation des déchets. 14 personnes ont été accueillies au Pôle de Valorisation des déchets et formées durant une journée complète.

Formation 2019

Une formation des animateurs périscolaires de la Ville de Besançon a été organisée en mars, avec pour objectifs de sensibiliser les animateurs et directeurs au tri, à la réduction et à la réutilisation des déchets au sein des accueils périscolaires et de mettre en place des ateliers avec les enfants.

❖ Action 6 : Création d'un futur espace pédagogique

L'objectif pour le SYBERT est de proposer un outil pédagogique multiforme couvrant toutes les thématiques (prévention, compostage, déchetterie, tri-recyclage, incinération avec valorisation énergétique), permettant ainsi d'améliorer les conditions d'accueil des groupes et de démultiplier le nombre de personnes sensibilisées.

Réflexion sur l'aménagement de l'actuelle salle de réunion

La réflexion s'est portée sur l'aménagement de l'actuelle salle de réunion du PVD en une salle pédagogique. Elle serait destinée à accueillir des classes et comprendrait des jeux sur les gestes de tri, le « zéro déchet », la réparation/réutilisation & le réemploi. En 2019, 3 réunions internes ont été programmées et ont permis de cadrer les besoins pour réaménager la salle qui peut accueillir un public limité à 15 personnes.

Des devis ont été demandés pour réaliser une isolation phonique, installer des luminaires LED ainsi qu'une porte vitrée. L'une des entreprises sollicitées préconise de réaliser une étude acoustique avant d'entreprendre tout travaux. A ce jour, le bureau d'étude spécialisé n'a pas remis son devis. Les travaux sont reportés à 2020.

En ce qui concerne les nouveaux outils pédagogiques, le manque de temps n'a pas permis de débiter leur conception qui tournera autour de la règle des 5R (refuser, réduire, réparer, réutiliser, recycler).

Réflexion sur un parcours pédagogique au sein de l'UVE

Un parcours pédagogique au sein de l'usine d'incinération devait débiter en 2019. De gros travaux de mise aux normes et de réfection des fours n'ont pas permis de lancer le projet dans les temps. Ce projet est reporté à 2021.

C. ELEMENTS FINANCIERS ISSUS DES RAPPORTS ANNUELS

En 2016, la contribution appelée aux adhérents se monte à 1,09 € HT par habitant.

Compte administratif 2016 (extrait)	Recettes 2016	Dépenses 2016
INVESTISSEMENT (total)	10 131	10 438
Dont subvention à la Ville de Besançon pour l'achat d'une machine industrielle de lavage de vaisselle		4 866
Dont subventions	0	
FONCTIONNEMENT (total)	256 848	209 133
Dont contributions	250 068	
Dont subventions	0	
Dont total des prestations de service et études		30 278
Dont total de la masse salariale (salaires chargés)		112 000

En 2017, la contribution appelée aux adhérents se monte à 1,12 € HT par habitant.

Compte administratif 2017 (extrait)	Recettes 2017	Dépenses 2017
INVESTISSEMENT (total)	11 462,88	37 694,86
Dont équipements et matériels		37 694,86
Dont subventions	0	
FONCTIONNEMENT (total)	385 190,14	258 275,39
Dont contributions	251 088,32	
Dont subventions	129 315,27	
Dont total des prestations de service et études		22 952,25
Dont total de la masse salariale		165 410,55

En 2018, la contribution appelée aux adhérents se monte à 1,12 € HT par habitant.

Compte administratif 2018 (extrait)	Recettes 2018	Dépenses 2018
INVESTISSEMENT (total)	16 100	24 587
Dont équipements et matériels		24 067,10
Dont subventions	0	519
FONCTIONNEMENT (total)	253 176	270 791
Dont contributions	251 088	
Dont subventions	0	
Dont total des prestations de service et études		32 794
Dont total de la masse salariale		178 960

En 2019, la contribution appelée aux adhérents se monte à 1,12 € HT par habitant.

Compte administratif 2019 (extrait)	Recettes 2019	Dépenses 2019
INVESTISSEMENT (total)	27 406	12 708
Dont équipements et matériels		12 708
FONCTIONNEMENT (total)	262 315	231 345
Dont contributions	252 221	
Dont subventions	6 000	
Dont prestations de services et ventes de marchandises	4 093	
Dont total des prestations de service et études		9 476
Dont total de la masse salariale		155 261

En 2020, la contribution appelée aux adhérents se monte à 1,12 € HT par habitant.

Compte administratif 2020 (extrait)	Recettes 2020	Dépenses 2020
INVESTISSEMENT (total)	29 668	3 695
Dont équipements et matériels		3 695
FONCTIONNEMENT (total)	273 106	202 603
Dont contributions	250 822	
Dont subventions	6 000	
Dont prestations de services et ventes de marchandises	2 081	
Dont total des prestations de service et études		34 936
Dont total de la masse salariale		129 642

CONCLUSION

Pour poursuivre les actions engagées dans le cadre du PLPDMA et du « Territoire zéro déchet zéro gaspillage », un nouveau PLPDMA va être proposé aux nouveaux élus dans le cadre du projet de mandat 2021-2026.

La caractérisation de nos ordures ménagères résiduelles (méthode MODECOM) va être réalisée au printemps 2021. Cette caractérisation nous permettra de déterminer avec précision la composition des ordures ménagères. Cette connaissance est essentielle pour renforcer et ajuster les actions de prévention et de communication auprès des usagers, mais aussi pour optimiser les équipements permettant une meilleure valorisation des déchets après collecte.

La Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du PLPDMA sera activement associée à l'élaboration et au suivi du PLPDMA. Elle se doit d'être un véritable lieu de débat et d'échange de points de vue, à vocation prospective.

Les perspectives pour le nouveau PLPDMA porteront notamment sur :

- le gisement des textiles sanitaires
- le gaspillage alimentaire dans les écoles
- les déchets verts des déchetteries
- les biodéchets
- la promotion du réemploi et de la réparation

Annexe : Programme Local de Prévention des déchets Ménagers et Assimilés 2016-2020 Détail des actions

1. Approvisionnement durable : contribuer à développer l'éco-exemplarité sur le territoire
2. Economie de la fonctionnalité : poursuivre l'utilisation des gobelets réutilisables
3. Consommation responsable : développer l'utilisation des couches lavables
 - ❖ Action 1 : Développer le réseau des relais professionnels et poursuivre le prêt du kit d'essai gratuit de couches lavables
 - ❖ Action 2 : Poursuivre la sensibilisation des professionnels & futurs professionnels de la petite enfance
 - ❖ Action 3 : Poursuivre l'accompagnement des structures d'accueil de la petite enfance à adopter les couches lavables
 - ❖ Action 4 : Réflexion et mise en place d'un service de location-lavage de couches lavables
4. Consommation responsable : contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire
 - ❖ Action 1 : Promouvoir le gourmet bag sur le territoire auprès des restaurateurs & des ménages
 - ❖ Action 2 : Identifier les actions existantes de lutte contre le gaspillage pour les familles en précarité et y contribuer
5. Allongement de la durée d'usage : favoriser le recours à la réparation
 - ❖ Action 1 : Participer à l'action de la CMA sur les artisans « Répar'acteurs »
 - ❖ Action 2 : Organiser un événementiel par adhérent pour promouvoir les activités réemploi/réparation auprès du grand public
6. Allongement de la durée d'usage : contribuer à l'utilisation des « déchets » comme ressources
 - ❖ Action 1 : Participer au projet du Café des pratiques : ouverture d'une boutique "bricotrie" avec collecte de "matériaux déchets" issus d'activités professionnelles et vente comme ressources pour des créations
7. Gestion des déchets : contribuer à améliorer le tri et le recyclage des déchets dangereux
 - ❖ Action 1 : Poursuivre le concours de collecte de piles dans les écoles et réfléchir à un dispositif pérenne
 - ❖ Action 2 : Interventions pédagogiques en collège sur les Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques
8. Valorisation organique : soutenir les projets de poulaillers collectifs
9. Actions transversales : développer la sensibilisation des publics via les équipements du SYBERT
 - ❖ Action 1 : Participer au projet Cartes Vertes mené par France Nature Environnement
 - ❖ Action 2 : Poursuivre les animations en milieu scolaire
 - ❖ Action 3 : Poursuivre les visites des équipements du SYBERT
 - ❖ Action 4 : Poursuivre les animations grand public et manifestations
 - ❖ Action 5 : Former les directeurs et animateurs d'ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)
 - ❖ Action 6 : Création d'un futur espace pédagogique

Nature de déchets concernés	Intitulé de l'action	Objectif(s) / But(s)	Indicateurs de résultats SYBERT
<i>Approvisionnement durable - Contribuer à développer l'éco-exemplarité sur le territoire</i>			
	Informers les collectivités & administrations sur les pratiques éco-exemplaires en matière de déchets	faire connaître les ressources existantes	80% des collectivités informées sur les 3 ans
<i>Economie de la fonctionnalité - Poursuivre l'utilisation des gobelets réutilisables</i>			
déchets plastiques	Développer et promouvoir le service de prêt des gobelets réutilisables du SYBERT et de la Ville de Besançon	réduire le volume de gobelets jetables utilisés dans les manifestations	100 structures qui empruntent
<i>Consommation responsable - Développer l'utilisation de couches lavables</i>			
textiles sanitaires	Développer le réseau des relais professionnels et poursuivre le prêt du kit d'essai gratuit de couches lavables	Augmenter le nombre de familles qui testent les couches lavables	60 prêts de kits/an ; nombre de professionnels informés
	Poursuivre la sensibilisation des professionnels & futurs professionnels de la petite enfance	Permettre un relais d'information des professionnels vers les parents	4 sessions/an
	Poursuivre l'accompagnement des structures d'accueil de la petite enfance à adopter les couches lavables	permettre une mise en place opérationnelle et pérenne	2 structures accompagnées/an
	a) Réaliser un étude technique sur la mise en place d'un service de location-lavage de couches (modalités techniques, portage, modèle économique...) & tester sur un secteur géographique et/ou auprès des crèches	identifier et valider une solution technique & tester la formule auprès d'un panel restreint de familles	10 familles engagées dans l'expérimentation
	b) le cas échéant, acquérir les équipements nécessaires (stock de couches, camion de collecte/livraison, matériel de lavage/séchage...)	disposer des équipements	
	c) Faire connaître l'offre de service de location/lavage et développer le nombre des adhérents à ce service	Développer le volume de couches collectées & lavées	50 adhérents au service/an
<i>Consommation responsable - Contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire</i>			
déchets alimentaires non consommés	Promouvoir le gourmet bag sur le territoire : auprès des restaurateurs & des ménages	Développer l'offre & l'utilisation de gourmet bag sur le territoire	15 restaurateurs supplémentaires/an
	Identifier les actions de lutte contre le gaspillage pour les familles en précarité et y contribuer	sensibiliser les familles en précarité à la lutte contre le gaspillage	2-3 actions/an
denrées alimentaires non consommées et abîmées	a) Identifier les gisements d'inventus alimentaires (abîmés) et étudier l'opportunité de créer une conserverie : configuration technique, portage...	disposer de données estimatives et tester la pertinence de l'idée	
	b) le cas échéant, susciter la création et l'aménagement d'une conserverie (selon l'étude d'opportunité) et structurer l'organisation des flux	contribuer à la valorisation de denrées abîmées ; éviter la production de biodéchets	...tonnages collectés / ...ventes de produits
<i>Allongement de la durée d'usage - Favoriser le recours à la réparation d'objets</i>			
	Participer à l'action de la Chambre des Métiers sur les "artisans répar'acteurs" : développement du réseau et communication	Diffuser les messages sur l'allongement de la durée d'usage	30 répar'acteurs sur le territoire SYBERT
	Organiser un événementiel sur les activités réemploi/réparation pour le grand public	Contribuer à faire connaître les activités de réemploi et les acteurs du territoire	1 événementiel organisé
<i>Allongement de la durée d'usage - Contribuer à l'utilisation de "déchets" comme ressources</i>			
déchets d'activités économiques	Participer au projet du Café des pratiques : ouverture d'une boutique "bricotrie" avec collecte de "matériaux déchets" issus d'activités professionnelles et vente comme ressources pour des créations	capter des gisements de déchets de professionnels ; fournir des ressources	...ventes ; nombre et typologie de clients
<i>Gestion des déchets - Contribuer à améliorer le tri et le recyclage des déchets dangereux</i>			
toxiques	Poursuivre le concours de collecte de piles dans les écoles et réfléchir à un dispositif pérenne	augmenter la collecte des toxiques ; sensibiliser les enfants sur le tri des déchets	...tonnages collectés
<i>Valorisation organique - développer des projets de poulaillers collectifs</i>			
biodéchets	Soutenir les projets de poulaillers collectifs et accompagner les porteurs	Développer la valorisation de biodéchets par l'alimentation animale	1 projet soutenu par an

<i>Actions transversables- Développer la sensibilisation des publics via les équipements du Sybert</i>			
faire connaître nos actions	Participer au projet Cartes Vertes mené par France Nature Environnement	Faire connaître l'outil et présenter nos actions	Transmission annuelle des données
	Se rendre visible sur biodiversite-en-action.gouv.fr	Faire apparaître nos actions emblématiques	
Animations	Poursuivre les animations en milieu scolaire	sensibiliser les publics à la prévention et la gestion des déchets ; mieux faire connaître le rôle du SYBERT	120 interventions / an
	Visites des équipements du SYBERT (centre de tri, unité de valorisation énergétique, déchetterie) Animations grand public / manifestations		50 visites 80 animations
Création d'un futur espace pédagogique	1a) Etudier la création d'un espace pédagogique consacré à la prévention & la gestion des déchets, sur le site du Pôle industriel à Planoise	choisir un scénario de développement	
	1b) Construire un bâtiment, aménager les espaces pédagogiques & gérer le site	disposer des équipements et accueillir des groupes	
	1c) Structurer une offre pédagogique et communiquer auprès des différents publics	faire connaître l'offre pédagogique	...nombre d'usagers informés